

MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de convocation :
07/12/2017**

L'an deux mille dix sept et le dix huit décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

**Nombre de conseillers
en exercice : 14**

**Présents : M. RAMEAU Mmes GERARD,
SAINT-SUPERY, MM. RIVIERE,
AMOUROUX, LIVOTI, Mme DALLA-
ZANNA, M. PIZZATO, Mme AIMONE-
CAT (Proc.) M. ROUCH, Mme CAHUZAC**

**Absente excusée : Mme TOUZANNE
(Proc. Mme AIMONE-CAT)**

**D.C.M. N° 12.9
Création d'un budget annexe**

Absente : Mme TONELLO

Monsieur RAMEAU Roger a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la décision d'acquisition de la Propriété « Galy » et de procéder à sa restructuration par la construction de 8 logements sociaux à usage locatifs.

Cette opération étant obligatoirement soumise à TVA, il y a lieu de créer un budget annexe et de lui donner un nom.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

DECIDE

de créer un budget annexe qui portera le nom de « Construction de 8 logements ».

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le 21.12.2017

Pour extrait conforme,

En Mairie, le 22 décembre 2017

Le Maire,

SANS

